

CHEMINEMENT HONOR

Vous voulez poursuivre des études de 2^e cycle ?

Le Cheminement *honor* est peut-être pour vous !



Qu'est-ce que c'est ?

C'est un profil qui permet à l'étudiant.e d'accélérer sa formation académique en lui offrant la chance d'amorcer son programme d'études supérieures, et ce, tout en finissant son baccalauréat en kinésiologie.

Pour qui est-ce ?

Ce cheminement s'adresse aux étudiants qui désirent poursuivre leurs études aux cycles supérieurs, soit en kinésiologie ou en sciences de l'activité physique.

Comment ça fonctionne ?

L'étudiant remplace 12 crédits de cours à option (Blocs E ou F) par les 6 crédits du bloc 70V (Practicum de recherche 1 et 2) et 6 crédits (au choix) du bloc 70W. Les cours du Bloc W seront reconnus si l'étudiant poursuit à la maîtrise à l'ÉKSAP.

Quelles sont les conditions d'admission ?

- **Avoir complété 54 crédits du baccalauréat en kinésiologie**
- **Avoir une moyenne d'au moins 3.5/4.3**
- **Obtenir l'accord du ou des professeurs qui encadreront vos practicum de recherche 1 et 2 (KIN 4074 et KIN 4075)**

Que dois-je faire pour déposer ma candidature ?

Vous devez envoyer votre dossier par courriel au responsable de programme :

suzanne.laberge@umontreal.ca.

Votre dossier devra comprendre :

- Les résumés des practicum de recherche signés par le/les professeur/s et présentés suivant le modèle des travaux dirigés (voir site de l'EKSAP) :
https://eksap.umontreal.ca/wp-content/uploads/sites/55/2020/03/GUIDE-TD_1er-cycle_Revise_Mars_2020.pdf
- Une lettre de motivation (pourquoi vous choisissez ce cheminement, vos objectifs, etc.)

Date limite du dépôt des candidatures : 12 avril 2021

Pour plus d'information, adressez-vous à Suzanne Laberge (suzanne.laberge@umontreal.ca) ou à Julie Lavoie et visitez la page Web du programme de baccalauréat :

<https://admission.umontreal.ca/programmes/baccalaureat-en-kinesiologie/structure-du-programme/>